



Réalisables
en intra

« Actualités »

www.aaccs-qualibio.com

Formations présentiels et analyses partagées de pratiques



167^{ème} journée QUALIBIO en présentiel : le vendredi 02 juin 2023 – RENNES

Comment réussir l'évaluation HAS pour les ESSMS

Evaluer, construire, et pérenniser sa démarche

Objectifs pédagogiques:

- Permettre aux participants de conduire l'autoévaluation par la maîtrise de la méthodologie dans le respect du nouveau référentiel HAS des recommandations de bonnes pratiques professionnelles,
- Comprendre ce qui change depuis 2022 et maîtriser les étapes de préparation et de conduite de l'évaluation sur le terrain
- Traduire les critères HAS du référentiel en éléments preuves concrets pour légitimer son évaluation par critère
- Savoir adapter une méthode générique au service de la performance et de la sécurité de ses parcours internes
- S'inscrire dans une démarche ouverte sur son territoire
- Connaître les méthodes d'investigation et maîtriser les méthodes d'évaluation de la HAS

Public : Directeurs d'établissements, Médecins coordonnateurs, Cadres de santé, IDEC Responsables qualité, ...

Formateur(s) : M. Patrick TOUBON : 30 ans d'expérience, Expert : en secteurs sanitaire, social et médico-social, en stratégie, prospective, efficacité (350 actions sur site), en efficacité opérationnelle, performance et conduites de changement (plus de 700 actions sur site)

Mme Ibtihai BOUCHIRAB : Chargée de mission sur les systèmes d'information, 15 années d'expérience dans les organismes de tutelles et dans près de 100 établissements sanitaires et sociaux.

Autre(s) intervenant(s) possible suivant le profil des participants.

Pré-requis : Professionnels en exercice en ESSMS

Méthode pédagogique:

- Echange, partage et analyse d'expérience
- Mises en situations professionnelles
- Etude de cas
- Apports théoriques...

Programme:

JOUR 1

Etape 1 : Recueil de pratiques et définition des objectifs

Etape 2 : Formation présentielle

MODULE 1 : Les évolutions de la nouvelle procédure d'évaluation des ESSMS de la HAS : (1h)

1. En pratique : Les nouvelles dispositions de l'évaluation interne/externe (rythme des évaluations, un référentiel national, les modalités de diffusion...)
2. Le calendrier prévisionnel de déploiement du nouveau modèle d'évaluation
3. Les quatre valeurs fondamentales portées par le référentiel national
4. S'engager dans la procédure et adapter son pilotage, les différentes étapes
5. La mise en place d'un système d'information sécurisé : la plateforme Synaé mise à disposition pour la réalisation des évaluations des ESSMS
6. L'organisation des nouvelles visites d'évaluation

MODULE 2 : Le déploiement opérationnel : comprendre les critères et les attendus sur le terrain et pour la gouvernance: (2h)

1. Mettre en œuvre l'évaluation des ESSMS
2. Les outils de la HAS
 - Le référentiel et ses fiches critères
 - Les RBPP
 - La grille d'évaluation
 - Le système de cotation
 - Le rapport d'évaluation
3. Le rôle des usagers dans l'évaluation

MODULE 3 : Organiser son évaluation interne et déployer une démarche innovante sur le terrain : (1h)

Comment conduire et mettre en œuvre les 3 méthodes d'évaluation de la HAS pour évaluer les pratiques et les organisations :

1. Principe et méthode de l'accompagnement traceur,
2. Principe et méthode des traceurs ciblés,
3. Principe et méthode des audits systèmes

MODULE 4 : EN PRATIQUE (3h)

Etape 3 : Analyse partagée des pratiques : Analyse collective des participants (Exercices pratiques : par sous-groupe) : exemple : Elaboration d'un programme sécurité, d'un plan d'évaluation, simulation des 5 méthodes d'évaluation, sélection d'indicateurs...

TRADUIRE LES CRITÈRES HAS EN ATTENDUS OPÉRATIONNELS : Proposition d'outils méthodologiques et opérationnels

ATELIER PRATIQUES

Objectifs : exercices pratiques pour mise en application des connaissances acquises
Modalités :

- Constitution de groupes de travail
- Validation des thèmes des travaux pratiques avec les participants
- Remise de supports (grilles d'évaluation, référentiel, outils pratiques ...)
- Analyse partagée des pratiques selon les thèmes choisis par les groupes, par exemples :
 - o Modalités de réponses aux critères impératifs
 - o Préparation des grilles et des réponses de l'accompagnement traceur,
 - o Préparation des grilles et des réponses des traceurs ciblés,
 - o Préparation des grilles et des réponses des audits systèmes
 - o Elaboration d'une cartographie de risques
 - o Formalisation d'une politique qualité
 - o Constitution d'un plan d'action
 - o Constitution d'un plan d'indicateurs
 - o ...

Etape 4 : Actions d'amélioration et suivi : QCM, Questionnaire de satisfaction

TARIF PAR ÉTABLISSEMENT

(Inscription et base documentaire compris par personne - Hors déjeuner) :

Pour 1 jour de formation : 330 € Hors Taxes la journée par stagiaire - Places limitées / Groupe limité (en raison des travaux pratiques)

Tarif Préférentiel 300 € HT (adhérents au réseau Qualibio SANTÉ et les partenaires d'ACCES QUALITÉ)

AACCES QUALIBIO se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le quota minimum d'inscriptions définitives n'était pas atteint ou en cas de force majeure.

www.aaccs-qualibio.com

Tel 02 99 78 40 40

Réalisables
en intra

« Actualités »

www.aaccs-qualibio.com

Formations présentielle et analyses partagées de pratiques



Nos formations bénéficient d'un taux de satisfaction très satisfaisant: 98% (Evaluation par les participants : retour 2019-2020 : 100% des personnes très satisfaites ou satisfaites)

- Les programmes et durées des formations sont personnalisés : de 1 à 3 jours (par journée de 7 heures ou par demi-journée de 3,5 heures) par thème selon le public et les objectifs visés.
- Accessibilité : l'ensemble de nos formations sont réalisés dans des lieux choisis et pour l'accueil de public en situation de handicap et permet la libre circulation dans les zones d'accessibilité clés : Entrée, Accueil, Zone de circulation, Salles de formation, Ascenseur, Sanitaires.
- Les prérequis : néant au-delà des connaissances déjà acquises professionnellement en établissement de santé sanitaire, médico-social, social). Si pour certaines formations, des prérequis étaient exigés, cela serait mentionné clairement dans la rubrique « public » du programme.
- Déroulement habituel des formations : chaque participant reçoit un programme avec un questionnaire préparatoire à compléter et à nous retourner afin d'ajuster éventuellement la formation au regard du niveau des participants, leurs attentes et leurs besoins. La formation est basée sur : Etape 1 : Recueil de pratiques et définition des objectifs (tour de table de présentation).
- Etape 2 : Formation présentielle ou distancielle avec des contenus règlementaires et pratiques en privilégiant les échanges, le partage des bonnes pratiques. Etape 3 : Analyse partagée des pratiques, Analyse collective des participants (Exercices pratiques : par sous-groupe). Etape 4 : Actions d'amélioration et suivi : bilan QCM avant après, Questionnaire de satisfaction. Etape 5 : Mise à disposition de la base documentaire. Etape 6 : Proposition de suivi et échanges à distance sur le déploiement de la formation en interne.
- Prix et modalités de paiement :
- Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.
- Prise en charge : Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.
- Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation : L'annulation d'une séance de formation est possible par AACCES QUALITE ou par les inscrits, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse administration@aaccs-qualibio.com. En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 10% du coût total initial sera facturée au client.
- La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.
- En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société AACCES QUALITE QUALIBIO ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.
- Programmes des formations : S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.
- Propriété intellectuelle et droit d'auteur : Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.
- Informatique et libertés : Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société AACCES QUALITE QUALIBIO sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.
- Loi applicable et attribution de compétence : Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société AACCES QUALITE QUALIBIO et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Rennes.
- RGPD - Règlement Européen (EU) 2016/679 sur le traitement des données personnelles.
- AACCES QUALITE QUALIBIO confirme son engagement à se conformer aux lois et règlement encadrant ses activités de promotion.

TARIF PAR ÉTABLISSEMENT

(Inscription et base documentaire compris par personne - Hors déjeuner) :

Pour 1 jour de formation : 330 € Hors Taxes la journée par stagiaire - Places limitées / Groupe limité (en raison des travaux pratiques)

Tarif Préférentiel 300 € HT (adhérents au réseau Qualibio SANTÉ et les partenaires d'AACCES QUALITÉ)

AACCES QUALIBIO se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation si le quota minimum d'inscriptions définitives n'était pas atteint ou en cas de force majeure.

www.aaccs-qualibio.com Tel 02 99 78 40 40